

Interventions du mois

Août 1998 n'a pas vu de déversement pétrolier en milieu portuaire, contrairement au même mois de 1997, mais une petite fuite sur une épave. La frégate météorologique *Laplace* avait sauté sur une mine à l'est du Cap Fréhel en septembre 1950, entraînant dans son naufrage 51 membres d'équipage et météorologistes. Le 21 août, 48 ans plus tard, voyant une traînée sombre monter de l'épave et se diriger vers les bouchots qui tapissent la baie de la Fresnaye, un pêcheur a alerté le CROSS. Les investigations des Affaires Maritimes, des Douanes et de la Marine ont montré que la fuite s'est vite tarie, la soute percée par la corrosion ne renfermant plus que quelques traces de gas-oil. Ce genre de problème, dont le dernier exemple s'est produit à la Réunion en décembre 1997 (Lettre du *Cedre* n°31), se présentera certainement de nouveau, les épaves aux soutes plus ou moins pleines ne manquant pas.

La période estivale a été marquée par une mystérieuse pollution qui a causé la mortalité de milliers de poissons sur le canal de Nantes à Brest et qui s'est étendue entre Carhaix et Chateaufort-du-Faou. L'origine et la nature de cette pollution restent toujours inconnues, malgré de nombreuses analyses effectuées dans les eaux du canal et sur des poissons morts.

Nouvelles prestations du laboratoire du *Cedre*

Il est maintenant possible de faire contrôler par le laboratoire du *Cedre* l'efficacité d'un absorbant tous liquides (absorbant non hydrophobe à utiliser exclusivement sur sols), selon la norme NFT 90361, mesurant la capacité de rétention d'un absorbant tous liquides. Ce test vient compléter celui applicable aux absorbants flottants destinés aux hydrocarbures (norme NFT 90360), que le *Cedre* pratique depuis de nombreuses années.

Travaux d'été au polludrome

Après les dernières mises au point, le « polludrome » du *Cedre* est maintenant opérationnel et travaille à trois contrats de la programmation 1998, l'étude sur le *comportement et la dispersion de pétroles visqueux*, la préparation de *l'expérimentation en mer « Palmor 1 »* et *l'évaluation des barrières à bulles*. Les deux premières études sont financées par la Marine

Nationale et ELF et la troisième par la DTMPL et la Communauté Urbaine de Brest, en attendant un possible soutien d'EDF et de Ports Autonomes. Dans le premier cas, plusieurs tactiques de traitement ont pu être testées sur un pétrole vieilli et émulsionné (dispersants en une et deux applications, combinaison d'un désémulsifiant et d'un dispersant). Les premiers résultats montrent que les dispersants actuels sont plus efficaces que l'on pensait et que les tactiques de traitement pourraient être optimisées. Cela milite pour une révision des procédures opérationnelles en vigueur, notamment du seuil de dispersibilité fixé actuellement à 2000 cSt. Pour ce qui concerne l'expérience « Palmor 1 », qui intégrera, au mois d'octobre, un déversement d'huiles végétales afin de suivre leur comportement en mer et de tester les moyens de télédétection (avions Polmar des douanes), des essais préliminaires ont été effectués sur de l'huile de soja, afin de mesurer la quantité d'huile dispersée dans la colonne d'eau sous l'effet de la houle. Dans l'évaluation de barrières à bulles destinées à confiner ou dévier une nappe d'hydrocarbures, les essais sont effectués sur des hydrocarbures de densités et de viscosités différentes en présence de vent et de courant, afin de clarifier les limites d'utilisation et d'efficacité de ce système.

Séminaire NOSCA en Norvège du 23 au 27 août

Ce séminaire est organisé tous les ans par la Norwegian Oil Spill Control Association (NOSCA), équivalent norvégien du SYCOPOL français. Un ingénieur du *Cedre* s'y est rendu cette année, profitant de « la seule semaine de beau temps de l'été norvégien » (selon les experts locaux). La traditionnelle présentation des dernières nouveautés en matière de matériel antipollution s'est achevée par un exercice en mer rassemblant 17 navires et un hélicoptère, avec, entre autres, une démonstration du dernier récupérateur Framo. Destiné à la récupération des bruts très paraffiniques, celui-ci a été créé très récemment pour répondre à l'obligation faite au producteur d'être à même d'intervenir sur une fuite sur le nouveau champ pétrolier de Norne.

Traitement de déchets de marée noire à la chaux

Le traitement à la chaux est l'une des solutions les plus adaptées au traitement des fractions solides à pâteuses des déchets de marées noires. Parmi les divers

opérateurs de la filière, certains procédés se démarquent dont le **procédé Moulinec/Orgaval**, qui a montré ses capacités en site industriel et sur quelques échouements de résidus de déballastage. Pour cette raison, une étude expérimentale a été engagée ce mois, en partenariat avec la société SMS, dépositaire exclusif du brevet, et le soutien financier de la DTMPL et de TOTAL. Elle vise d'abord à évaluer les performances du procédé pour le traitement des déchets de marée noire et des résidus de déballastage échoués sur le littoral, avec un suivi sur une année complète. En complément, et dans le but de proposer des filières de gestion écologiques et économiques adaptées au produit traité, l'étude s'attachera à analyser la capacité du procédé à satisfaire les divers critères d'accès à une valorisation des produits traités à travers le choix du réactif, son dosage et sa mise en oeuvre : valorisation énergétique en cimenterie, valorisation 'matière' en cimenterie, valorisation en adjuvant aux enrobés routiers ou en sous-couche, ou couverture en centre d'enfouissement technique (Ordures Ménagères et assimilés), élimination en dépôt pour gravats et déchets inertes ou restitution au milieu naturel (éventuellement sur le site initial), valorisation comme absorbant oléophile sur sites industriels ou portuaires.

Coopération régionale sous le soleil de Lisbonne

La table ronde organisée par le CILPAN et tenue dans le pavillon de l'Union Européenne à l'Expo'98 de Lisbonne, a été l'occasion de rappeler l'importance de la coopération régionale en matière de « Prévention et lutte contre la pollution maritime ». Les représentants des autres membres de l'Accord de Lisbonne (Commission Européenne, Espagne, Maroc et France) ont pris connaissance avec intérêt des progrès réalisés dans le domaine au Portugal et fait part de leurs propres expériences ou connaissances. Comme pour la lettre d'information trimestrielle du CILPAN, le bilinguisme franco-portugais était à l'honneur.

Départ du secrétaire général du *Cedre*

Des départs étant intervenus de manière impromptue dans le corps des officiers des Affaires Maritimes, la Direction des Affaires Maritimes et des Gens de Mer du ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement s'est vue contrainte de retirer du *Cedre*, où il assurait les fonctions de Secrétaire Général depuis le 11 septembre 1995, Bruno Roumégou, Administrateur Principal des Affaires Maritimes, pour l'affecter à la Direction régionale des Affaires Maritimes d'Aquitaine à compter du 1^{er} septembre. Nous lui souhaitons le meilleur succès dans sa nouvelle affectation. Il a été entendu entre le *Cedre* et le ministère que le poste resterait non affecté jusqu'au

mois de juin 1999, date à laquelle un remplacement devrait pouvoir intervenir.

Katja : nettoyage et traitement du déchets

Les travaux de nettoyage des ouvrages du Port Autonome du Havre souillés par la pollution du *Katja* (Lettre du *Cedre* n°27), se sont achevés le 27 août, à l'entière satisfaction des parties concernées. Ces travaux, qui avaient été commandés par le Port Autonome malgré des réticences de l'assureur et du FIPOL sur l'étendue du marché, ont été réalisés par l'entreprise Le Floch, sous le regard attentif de la commission Baie de Seine et des habitués des sites d'observation de la faune et de la flore sauvages de la zone péri-portuaire. Cela ne marque cependant pas la fin de l'ensemble des opérations de nettoyage et de traitement des déchets de cette pollution : il reste encore diverses opérations à mener, en particulier, et sous le contrôle de la DIREN de Basse Normandie, le traitement de sables pollués, longtemps retardé par des problèmes de financement.

Journée d'information du *Cedre*

Rectificatif important : pour des raisons de disponibilité de salle au ministère du Budget, la journée d'information du *Cedre* sur « L'indemnisation des pollutions accidentelles des eaux » a été avancée du 18 au **16 novembre**. Le programme détaillé de cette journée sera annexé à la prochaine Lettre du *Cedre*

Rencontres Scientifiques Internationales

« 20 ans après l'Amoco Cadiz »

Brest, 15-17 Octobre

La participation devrait dépasser les prévisions, que ce soit dans le colloque scientifique ou dans les multiples événements liés. Nous rappelons à ceux qui ne seraient pas encore inscrits qu'ils trouveront le dernier programme et des formulaires d'inscription sur le site Internet de la ville de Brest (www.mairie-brest.fr/colloque-amoco)

Une nouvelle technique de lutte

Ayant un peu de mal à reprendre le travail au retour des vacances, un ingénieur du *Cedre* nous a proposé une nouvelle technique de lutte contre les pollutions par hydrocarbures : les incantations en vers :

*Que de l'huile déversée, il ne reste pas une goutte !
Que cette mer, tant aimée, soit d'un bleu très profond !
Que toute trace disparaisse, même au fond des lagons,
Qu'on se remue les fesses, ...il reste de la route,
Pour qu'enfin le pétrole passe les océans
Sans que de vieilles cass'roles nous le foutent dedans !*

Nous allons étudier dans quel manuel intégrer cette intéressante proposition.